

Audience au Ministère du Budget

La FGR-FP avec ses partenaires du Pôle des retraités, a été reçue au ministère du Budget le 18 février 2013

Au cours de cette audience qui a duré près de deux heures les conseillers ont écouté attentivement, pris note de nos analyses et de nos revendications et se sont engagés à rendre compte fidèlement au Ministre.

Pouvoir d'achat des pensions

Nous avons largement dénoncé la perte régulière de pouvoir d'achat des pensions malgré leur indexation sur l'évolution de l'indice des prix INSEE, leur grignotage du au poids croissant des dépenses contraintes et aux nouvelles dépenses (CASA, blocage des tranches de l'impôt sur le revenu, complémentaires santé, ...) ainsi que le décrochage sur l'évolution des salaires. Nous avons fait part de notre inquiétude sur la revalorisation au 1er avril 2013 après les déclarations de Jérôme Cahuzac à propos de la désindexation des retraites complémentaire AGIRC-ARRCO. Nous avons fait part de notre revendication qu'au moins la loi sur la revalorisation des pensions soit appliquée intégralement au 1er avril 2013 et que les petites pensions bénéficient d'un « coup de pouce ».

Les conseillers nous ont assuré que l'indexation au 1er avril 2013 aurait lieu sur la base des principes habituels. Pour les petites pensions, ils ont évoqué l'effort fait en direction du minimum vieillesse.

Campagne d'opinion sur les retraités « privilégiés »

Nous avons dénoncé cette campagne menée par la presse sur la base de rapports de la Cour des Comptes et des déclarations de son président Didier Migaud. Nous avons largement démontré que, hors les plus fortunés, les retraités n'étaient en rien privilégiés en terme de revenus face aux actifs. Nous avons fait part de notre regret que le gouvernement n'ait rien fait pour remettre en cause cette campagne.

Les conseillers nous ont fait savoir que le gouvernement ne souhaitait pas rentrer dans cette polémique visant à opposer les générations : « Ce raisonnement n'est pas politiquement pertinent en terme d'équité. ». « Il y a concentration du patrimoine chez les retraités mais pas de manière uniforme ».

Fiscalité des retraités

Nous avons longuement dénoncé les campagnes médiatiques visant à faire de retraités des privilégiés fiscaux. Nous avons rappelé l'aggravation de la fiscalité pour les retraités ces dernières années : fin de la ½ part, blocage des tranches d'imposition, CASA, hausse de TVA à venir, ... ainsi que l'effet cumulatif de ces mesures et les effets de seuil. Nous avons rappelé les conditions et l'historique des mesures spécifiques aux retraités : abattement de 10%, taux de CSG.

Réforme des retraites

Nous avons dénoncé les propositions actuelles visant à une désindexation totale ou partielle des pensions sur l'indice des prix dans les années à venir. Cette mesure ne pourrait que provoquer une baisse importante du pouvoir d'achat des retraités qui se cumulerait à une baisse prévue dans les années à venir pour les néo retraités de 10% à 28% du rapport pension/dernier salaire du à la montée en charge des réformes déjà en œuvre. Une telle mesure ramènerait, en quelques années, à la situation des retraités qui était celle des années 1960/70.

Les conseillers ont reconnu que cette désindexation faisait partie des mesures à l'étude pour la réforme 2013 : « S'il faut faire des efforts partagés avec les actifs concernés par une imposition des allocations familiales, la désindexation pourrait concerner les retraités. ». Face au déficit des régimes de retraites, la désindexation des pensions est une mesure à effet rapide. Ils ont rappelé l'attachement du gouvernement aux systèmes de retraite par répartition. En terme de calendrier, un Comité des sages sera installé fin février 2013 et chargé de mener une première concertation avec les partenaires.

